



Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



En partenariat
avec



Construisons le Développement de Demain

SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL DU CONTRAT DE DESendettement ET DE DEVELOPPEMENT

RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU PROJET D'APPUI A LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (PAPREN)

Termes de Référence

29 janvier 2026

1. Contexte

L'allègement de la dette dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (I-PPTE), a porté sur un montant global de **2 500 Mds F CFA** de dette contractée auprès de la France. Une partie de ce montant, soit **600 Mds F CFA**, a été annulée et la seconde partie, **1 902 Mds F CFA**, a fait l'objet de signature de trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) :

- 1^{er} C2D signé le 1^{er} décembre 2012, d'un montant de **413,25 Mds F CFA**, exécuté sur la période **2012-2015** ;
- 2^{ème} C2D signé le 03 décembre 2014, d'un montant de **737,95 Mds F CFA**, exécuté sur la période **2014-2020** ;
- 3^{ème} C2D signé le 27 octobre 2021, d'un montant de **750,77 Mds F CFA**, à exécuter sur la période 2021-2025.

Le C2D couvre neuf (9) secteurs de concentration, finance aussi des Appuis Budgétaires au bénéfice de l'Etat et met également à disposition, un fonds pour les études et le pilotage du Programme.

Le secteur des « eaux et forêts » a été identifié comme étant un secteur de concentration devant bénéficier des ressources de ces Contrats. Ainsi, les concertations ont permis d'aboutir à :

- la formulation du Projet de Conservation des Ressources Naturelles (CORENA), d'un coût **5 488 335 370 F CFA** ; convention signée le 20 septembre 2013 (1^{er} C2D) ;
- le montage d'un appui institutionnel au Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) sur les ressources du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) d'un montant d'**un (1) milliard F CFA** ; convention signée le 28 avril 2016 (2^{ème} C2D) ;
- la définition du Projet d'Appui à la Préservation des Ressources Nationales (PAPREN, 3^{ème} C2D) d'un montant de **19 678 710 000 F CFA**. La convention d'affection d'affectation est en cours de finalisation, pour une signature prévue avant fin décembre 2025.

Les appuis des projets CORENA du C2D1 et FADCI du C2D2 sont achevés et ont été clôturés. Le projet PAPREN est dans sa phase finale de formulation avec la mise en place du cadre institutionnel et des organes de gestion du projet.

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) dénommée comprend :

- Un Coordonnateur ;
- Un(e) Responsable Administratif et Financier (RAF) ;
- Un(e) Responsable Passation de Marchés ;
- Un(e) Responsable Suivi-Évaluation ;
- Un(e) Expert(e) Plantation / Forêts Privées ;
- Un(e) Expert(e) en Développement Local ;
- Un(e) Expert(e) en Hydrologie / Gestion de l'Eau ;
- Un(e) Expert(e) en Agroforesterie / Agronomie ;
- Un(e) Expert(e) en Communication Communautaire ;
- Un(e) Expert(e) SIG, Cartographie et Base de Données ;
- Un(e) Expert(e) Environnemental et Social (en lien avec la mise en œuvre du CGES) ;
- Un(e) Secrétaire ;
- Trois Chauffeurs.

Les présents termes de référence décrivent la mission qui sera confiée au **Coordonnateur de l'UCP**.

2. Description du Projet

2.1) Finalité et objectifs du Projet PAPREN

La finalité du projet est d'assurer une gestion durable des ressources forestières et hydriques dans les bassins versants de La Mé et la Lagune d'Aghien, en impliquant tous les acteurs intervenant dans la zone d'intervention, afin de garantir des bénéfices à long terme pour les populations rurales.

Le projet PAPREN s'articule autour de quatre (4) objectifs stratégiques :

OS1 : Renforcer les capacités des communautés locales et des administrations territoriales et décentralisées pour une gestion participative et durable des ressources forestières et hydrologiques dans le bassin versant de La Mé ;

OS2 : Contribuer à la protection de la lagune d'Aghien et la réhabilitation de son bassin versant de proximité ;

OS3 : Mettre en œuvre la réhabilitation et la gestion durable d'une agro-forêt (AF) et de ses environs proches en impliquant les communautés locales ;

OS4 : Appuyer des instituts de recherche pour développer des itinéraires techniques agroforestiers participatifs dans les cacaoyères et les palmeraies.

2.2) Composantes et Résultats attendus du projet PAPREN

L'UCP aura en charge la mise en œuvre et le suivi des composantes du projet PAPREN qui s'organise autour de cinq résultats majeurs. Ceux-ci s'articulent tous dans l'optique d'une meilleure gestion des ressources naturelles sur les 2 bassins versants considérés.

Composante 1 : Gestion des ressources naturelles dans le Bassin Versant de La Mé

Les résultats attendus concernent :

- (i) le système hydrographique des 2 BV est connu dans ses différentes composantes et la gestion des cours d'eau est améliorée ;
- (ii) le couvert forestier dans le Domaine rural augmente de manière durable ;
- (iii) les communautés locales bénéficient directement de l'augmentation du couvert forestier.

Composante 2 : Gestion des ressources naturelles dans le Bassin Versant d'Aghien

Cette composante permettra d'apporter des appuis à la gestion améliorée des ressources naturelles du Bassin Versant d'Aghien. Elle vise :

- (i) la préservation de la réserve d'Aghien ;
- (ii) la participation des communautés locales à la conservation du Bassin ;
- (iii) l'augmentation du taux de couverture forestière avec la mise en place de PSE

Composante 3 : Interventions en dehors des BV

L'intérêt de ces interventions résident dans :

- (i) la préservation de la Forêt Classée d'Agbo 2 ;
- (ii) le domaine rural autour de la Forêt Classée d'Agbo 2 bénéficie d'une augmentation du couvert forestier, en lien avec les partenariats entre les communautés locales et les sociétés forestières ;
- (iii) l'augmentation du couvert forestier de la Réserve de Divo avec des systèmes agroforestiers cacaoyers réplifiables dans le pays ;
- (iv) l'un appui sur la durée du projet du sanctuaire de chimpanzés au sein de Yapo Abbé.

Composante 4 : Maîtrise des risques E & S

Le projet s'attèlera à la mise en œuvre du suivi environnemental et social élaboré dans le Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES).

Composante 5 : Gestion du projet

La gestion du projet est dévolue à l'UCP à Adzopé et supervisée par la CSP créée au sein du Ministère des Eaux et Forêts.

2.3) Coût du projet

Le coût du projet est de **19 678 710 000 F CFA** financés sur les fonds du 3^{ème} C2D dont le contrat entre les Gouvernement Français et Ivoirien a été signé le 27 octobre 2021.

3. Unité de Coordination du Projet

La gestion opérationnelle du projet (l'ensemble des composantes) sera suivie par une UCP, conformément aux dispositions du C2D, sous la tutelle directe du MINEF. Le coordonnateur (fonctionnaire ou privé) sera sélectionné par appel à candidatures, sous la conduite du ST-C2D.

L'équipe en charge du suivi technique sera délocalisée en région, notamment à Adzopé pour plus de proximité avec le terrain dans le suivi des activités, en assurant un lien étroit avec les Directions Régionales des Eaux et Forêts de toutes les Régions concernées (Adzopé, Divo et Agboville).

Les procédures de passation de marchés seront conformes à celles utilisées jusqu'à présent pour le C2D, dans le respect des Directives pour la Passation des Marchés de l'AFD, les dispositions du Code des Marchés Publics ivoirien et les dispositions du Décret n° 2013-625 du 4 septembre 2013 sur les procédures du C2D.

L'UCP est chargée de :

- i. coordonner l'exécution du Projet ;
- ii. organiser et gérer les activités opérationnelles du Projet ;
- iii. tenir et présenter les comptes et les rapports financiers ;
- iv. assurer le suivi et l'évaluation du Projet ;
- v. préparer les rapports de l'exécution du Projet.

4. Description détaillée du poste du Coordonnateur

Placé(e) sous l'autorité du MINEF et du ST-C2D, le/la Coordonnateur.trice est responsable de la coordination stratégique, technique, administrative et financière de toutes les activités concourant à la mise en œuvre du projet. Il/elle pilotera la réalisation efficace des objectifs du projet en assurant la cohérence, la performance et la redevabilité des actions mises en œuvre. Il/elle représentera le projet auprès des partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'AFD, et jouera un rôle moteur dans l'atteinte des résultats.

Le coordonnateur/la coordonnatrice assurera la direction et l'animation de l'UCP. A ce titre, il sera notamment chargé de :

- assurer la gestion administrative, technique et financière conformément au manuel de procédures du C2D et à la convention d'affectation CCI 1769 02U, et notamment :
 - o préparer avec le/la RAF les documents de justification de l'usage des fonds ;
 - o préparer avec le/la RAF les demandes d'approvisionnement du Compte projet, et transmettre ces demandes à l'ACCT ;
- assurer la planification opérationnelle annuelle du projet, la coordination et la mise en œuvre des activités en lien avec les composantes techniques ;
- garantir la mise en œuvre efficace et transparente du projet selon les procédures C2D/AFD, et notamment en ce qui concerne la passation des marchés publics et le lancement des appels à projets ;
- veiller à la bonne gouvernance du projet (animation des instances, transparence, respect des engagements) ;
- ordonner les dépenses conformément au Décret N°2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses financés sur les ressources du C2D, et à la convention d'affectation CCI 1769 02U ;

- coordonner les relations institutionnelles avec le ST-C2D, les services techniques, les collectivités locales et les PTF ;
- coordonner les activités des prestataires et structures d'exécution intervenant sur le projet
- assurer la coordination avec d'autres programmes et services intervenant sur des activités relevant de l'objet du projet ;
- élaborer avec l'équipe de l'UCP, des livrables attendus (rapports d'activités, financiers, évaluation des performances) selon la périodicité et le format figurant dans la convention et le manuel de procédures du C2D ;
- organiser les comités de pilotage du projet
- veiller à l'élaboration des documents préparatoires aux comités de pilotage et leur présentation ;
- piloter le dispositif de suivi-évaluation et s'assurer de l'atteinte des résultats ;
- organiser les missions de suivi-évaluation du MINEF (Cellule de Suivi de Projet centrale (CSPc), Direction des Etudes de la Planification et de l'Evaluation (DEPE), Direction du Reboisement et du cadastre Forestier (DRCF)) en lien avec le ST-C2D ;
- organiser les missions de supervision de l'AFD ;
- mettre en œuvre une culture de résultats et d'amélioration continue ;
- porter les enjeux transversaux du projet : genre, climat, capitalisation, innovation locale ;
- participer aux réunions du Comité Technique Bilatéral du C2D lorsqu'il est invité ;
- veiller à la bonne conduite des audits annuels des comptes du projet.

Le/la Coordonnateur(trice) aura sous sa responsabilité l'ensemble du personnel de l'UCP. Il devra donc assurer une planification et un suivi de leurs activités, coordonner le fonctionnement quotidien de l'équipe et la mobilisation des moyens mis à disposition de l'UCP pour son fonctionnement.

5. Qualification et expérience requise

- *Diplôme et qualification*

Le candidat devra justifier d'un diplôme de **BAC+5 au minimum** (diplôme en Foresterie, Agroforesterie, ingénierie de développement, ou tout autre domaine équivalent). Il devra avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet, ...).

- *Expérience professionnelle*

Une expérience avérée de dix ans dans la mise en œuvre de projets de développement rural complexes et multi-acteurs, dont au moins cinq (5) ans à un poste de coordination ou de responsabilité dans la gestion durable des ressources naturelles, financé par des bailleurs de fonds internationaux. La connaissance du secteur de la biodiversité ivoirienne et des ressources hydriques sera un atout.

Le candidat devra justifier :

- des expériences pertinentes **d'au moins dix (10) ans** dans le domaine des eaux et forêts et du développement rural ;
- des expériences dans la gestion d'un projet financé par un autre bailleur de fonds avec de bonnes références du ou des bailleurs de fonds concernés ;
- des expériences réussies dans le pilotage de projets de gestion des ressources naturelles orientés résultats, incluant des volets, genre, agroécologie, aménagement forestier et ressources hydriques, cartographie, ... ;
- d'une bonne expérience dans la gestion de projets forestiers (au moins 5 années à un poste de coordination ou de responsabilité dans la gestion durable des ressources naturelles) ;
- une compétence en sauvegarde environnementale et sociale et SIG serait un atout ;
- d'expériences dans le secteur forestier ivoirien et des ressources en eaux ;
- d'une capacité à animer des discussions techniques en rapport avec le contenu des projets forestiers ;
- d'une capacité à administrer et à coordonner une équipe pluridisciplinaire ;
- d'une bonne capacité à travailler en équipe et à avoir de bonnes capacités de communication et de rédaction ;

- d'une bonne connaissance des procédures de passation de marché public, de gestion budgétaire, de reporting technique et financier des projets de développement.

6. Qualités personnelles recherchées

- Dynamisme, rigueur, adaptabilité ;
- Sens politique et diplomatique ;
- Forte orientation résultats et redevabilité¹ ;
- Capacité à prendre des décisions stratégiques ;
- Capacité à fédérer une équipe autour d'objectifs communs : savoir mobiliser, motiver et aligner des profils variés autour d'une vision partagée, en renforçant la cohésion et la dynamique collective, être à l'écoute ;
- Pilotage par la performance : aptitude à définir des objectifs clairs, suivre les indicateurs clés, ajuster rapidement les stratégies et capacité à pouvoir responsabiliser chaque membre de l'équipe sur les résultats attendus ;
- Gestion des conflits : capacité à anticiper ou désamorcer les situations sensibles, tout en gardant le cap sur les priorités opérationnelles et stratégiques du projet.
- Très bonnes capacités de synthèse et de rédaction ;
- Excellente autonomie dans le travail ;
- Capacité de présentation orale et d'animation d'ateliers et réunions.

7. Conditions de participation

Le poste du Coordonnateur est ouvert à toute personne issue du privé ou fonctionnaire de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répond aux critères ci-dessus. Le candidat fonctionnaire s'engage à fournir un acte qui justifie son détachement et qu'il est autorisé à travailler à plein temps en dehors de son poste officiel antérieur.

Il s'agit d'un poste dédié qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions.

Le candidat retenu devra être disponible sans délai pour leur prise de fonction.

8. Durée de la mission

La durée du contrat du coordonnateur est d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet, telle qu'indiquée dans la Convention d'Affectation du projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de service du Coordonnateur sont satisfaisants pour le projet à l'issue d'une évaluation annuelle diligentée par le ST-C2D et le MINEF.

9. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Ministre des Eaux et Forêts et indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère et signé ;
- les photocopies légalisées des diplômes pertinents figurant dans le CV ;
- les attestations ou certificats de travail des déclarations de poste figurant dans le CV ;
- une référence pour chaque expérience pertinente correspondant aux postes notamment les noms et prénoms, les coordonnées téléphoniques et électroniques des anciens employeurs.

10. Procédure de recrutement

10.1. Etapes de recrutement

Le recrutement se déroulera en **trois (03) étapes** :

¹ **Redevabilité** : Obligation de rendre compte de ses actions, décisions ou responsabilités, et d'en assumer les conséquences. C'est la capacité de justifier ses actes devant une instance supérieure pour un public.

- une phase de présélection des dix (10) meilleures candidatures sur analyse de dossiers réalisée par le Comité mis en place à cet effet ou un Cabinet retenu ;
- une phase de test écrit chronométré sera organisée pour évaluer les capacités rédactionnelles, l'analyse stratégique, la logique de raisonnement et la compréhension opérationnelle des enjeux d'un projet similaire, permettra de sélectionner les 6 meilleurs candidats. Les candidats sélectionnés recevront une étude de cas ou une situation inspirée d'un projet antérieur, sur laquelle ils devront proposer une réponse structurée dans un délai imparti. Les résultats de ce test constitueront un critère de pondération essentiel pour l'accès à la phase finale d'entretien pour les 03 meilleurs. ;
- une phase de sélection finale par des entretiens individuels des candidats sélectionnés. Conformément à la procédure retenue par les instances du C2D, cette phase de la sélection sera effectuée par un Comité de sélection comprenant un représentant de la Présidence de la République, un représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de Développement, un représentant du Ministère des Finances et du Budget et un représentant du ST-C2D. Le Ministère des Eaux et Forêts y sera représenté par un(e) membre du Cabinet, la DRHF, l'inspection Générale, un(e) membre de la CSP C2D, la Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF) et la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE).

Le Secrétariat Technique du C2D assure la présidence de ce Comité et le MINEF en est le Rapporteur.

Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné, seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date du test écrit et de l'entretien.

10.2. Critères de sélection

La sélection des candidats sera globalement basée sur les critères suivants :

- la capacité rédactionnelle des documents (lettre de motivation, test écrit) ;
- la qualification ou le niveau d'étude ;
- l'expérience professionnelle globale et la connaissance des problématiques et enjeux des filières forestières et hydrauliques ciblées par le projet (test écrit) ;
- les expériences similaires effectuées (CV et test écrit) ;
- l'aptitude à apporter des solutions innovantes aux problématiques des filières (test écrit et entretien) ;
- l'aptitude à travailler en équipe (entretien).

11. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature (un original et cinq copies) devront être :

- Adressés à **Madame la Coordonnatrice du ST-C2D**, portant la mention :

« Confidentiel – Candidature au poste de Coordonnateur PAPREN ».

- Déposés **sous plis fermés (1 original et 5 copies)** dans les **Nouveaux locaux du Secrétariat Technique du C2D, sis à Abidjan, Cocody Vallons, non loin de l'Ambassade du Ghana, Rue J99, Villa N°50.**

Auprès de **Monsieur SANGARE Sékou**, Responsable Passation de Marché du Secrétariat Technique du C2D/Primature RCI, de **8h00 à 17h00**.

Mobile (+225) 01 42 80 48 48 / Téléphone : (+225) 27 22 599 550 / 27 22 44 79 78

- Date limite de dépôt des candidatures : **Jeudi 26 février 2026, à 17h00, GMT**

NB : Toute candidature reçue hors délai ne sera pas examinée.

Avertissement : Les personnes ayant participé à l'élaboration des présents termes de référence ne sont pas autorisées à participer à cet appel à candidature.